



## AVIVA - meuble présents sur bon commande mais non compris

Par **hans laurent**, le **27/03/2017** à **13:14**

bonjour,

Voilà, pour faire simple, fin 2015 nous signons pour le bon de commande d'une cuisine chez AVIVA. Un acompte est versé.

En ce début d'année, nous retournons chez eux pour finaliser la commande (coloris et 1 ou 2 changement comme un réfrigérateur différent de celui que nous voulions et un meuble trop petit pour l'accueillir et ce, même si on garde le frigo présent sur le bon de commande...erreurs du vendeur...).

Le vendeur (le nouveau, l'ancien ayant quitté AVIVA) nous explique que, sur le bon de commande les plans de travail et les plinthes ne sont présents que pour le rendu informatique (la vue 3D). Il nous explique que la mention "graphique" présente sous les articles signifie que ce n'est pas facturé et ne fait pas partie de la commande et nous demande donc près de 1000 euros supplémentaire pour les éléments manquants (mais bien présents sur le contrat de vente).

Nous lui rétorquons qu'à aucun moment l'ancien vendeur ne nous a dit ça. Il nous a semblé qu'il s'agissait d'un geste commercial. Le bon de commande a été signé par les 2 parties et nous avons donné un acompte.

Aucun point concernant la mention "graphique" n'apparaît dans les CGV du contrat.

Nous avons demandé à AVIVA d'honorer le contrat et de nous livrer ce qui apparaît sur le bon de commande, mais ils insistent en disant que les plans et les plinthes ne seront pas livrés? Que pouvons nous faire, sachant que cela peut durer des mois voire des années si nous les attaquons ?